



Lettre d'information n°50-Mars 2017

Cette lettre vous est proposée par INTERSUD, AFRECO et G2C et sera diffusée à leurs fidèles clients

Se faire payer dans l'Empire du milieu

La Chine n'est pas seulement l'usine du monde, mais aussi un marché attractif. Pour autant, mieux vaut prendre ses précautions pour être assuré d'être payé en temps et en heure.

Les entreprises chinoises sont-elles de bonnes ou de mauvaises payeuses ? La question n'amène pas de réponse uniforme. Et pour cause : la situation varie énormément selon les secteurs, et selon les entreprises.

Des délais de paiement moyen en constant allongement

En matière de délais de paiement, la Chine est une mauvaise élève. [Selon l'étude sur les perspectives 2016 de délais de paiement d'EulerHermes](#), le DSO – day sales outstanding, autrement dit le délai moyen de paiement y atteignait 88 jours en 2015 et EulerHermes tablait sur 92 jours pour 2016, soit le niveau le plus élevé du monde (devant la Grèce et l'Italie). Soit sensiblement plus que la moyenne mondiale (environ 64 jours), et, surtout, 20 jours de plus qu'en 2010 !

Explication : la croissance chinoise poursuit son ralentissement. Depuis 2014, elle est inférieure à 7% par an, après avoir dépassé, en moyenne, les 10% pendant de nombreuses années. En 2017, elle devrait être comprise entre 6,5 et 7%. Ce ralentissement est d'autant plus sensible pour les entreprises que nombre d'entre elles sont excessivement endettées, comme le soulignait Julien Marcilly, économiste en chef de la Coface, lors du colloque Risque Pays le 24 janvier dernier. Que leur chiffre d'affaires cesse de gonfler rapidement, et le poids des créances dues devient vite insupportable.

Autre risque, soulevé par Julien Marcilly : l'instabilité financière du pays. Les liquidités injectées lors de la crise de 2008-2009 par les autorités ont été absorbées par les marchés financiers bien plus que par l'économie dite réelle. La question est donc : « où le ballon de liquidités va-t-il désormais se diriger ? »

Des situations très variables selon les entreprises et les secteurs













Cependant, la situation chinoise est loin d'être uniforme. Si le délai de paiement moyen est de 88 jours, il dépasse 131 jours pour 25% des entreprises ! Mais, à l'inverse, il n'atteint que 37 jours pour 25 autres pourcents !

Autre nuance importante : ces délais de paiement importants concernent en premier lieu les relations sino-chinoises : certaines grosses entreprises cotées chinoises ont, en effet, accumulé tant de trésorerie qu'elles ne se hâtent pas d'encaisser leurs créances et jouent le rôle de banque à l'égard d'entreprises plus petites, note EulerHermes. Ce comportement allonge le DSO moyen, mais ne signifie pas obligatoirement qu'une entreprise étrangère aurait à subir de tels délais. Le spécialiste de l'assurance-crédit note du reste que les entreprises chinoises sont plutôt, habituellement, de bonnes payeuses.

La situation varie en outre selon les secteurs : elle est difficile dans le secteur de l'électronique (où le délai moyen de paiement était de 139 jours en 2015, soit +37 jours par rapport à 2010), des machines et des équipements (134 jours en 2015, +22 par rapport à 2010) et dans celui de la construction (109 jours en 2015, +33 par rapport à 2010).





Indépendamment des délais de paiement à proprement parler, la Coface juge particulièrement à risque les secteurs du bâtiment et des métaux. Les produits chimiques représentent également un risque élevé. L'entreprise a publié un tableau récapitulatif des secteurs qui lui semblent gagnants ou perdants à long terme en raison de l'évolution de l'économie et des politiques publiques chinoises, associé à leur degré de risque (cf ci-dessous).

Comparaison entre les secteurs chinois gagnants et perdants et évaluation des risques sectoriels

| Gagnants | | Perdants | | Neutres | |
|--------------|---|--------------|---|-----------------|---|
| Automobile |  | Chimie |  | Agroalimentaire |  |
| TIC |  | Construction |  | Papier Bois |  |
| Pharmacie |  | Energie |  | Textile |  |
| Distribution |  | Métaux |  | | |
| Transports |  | | | | |

Source: Coface

* Technologies de l'information et de la communication

 Risque faible  Risque moyen
 Risque élevé  Risque très élevé

Choisir son tribunal

En cas de non-paiement, récupérer son dû par la voie judiciaire peut se révéler extrêmement compliqué.

Le système judiciaire chinois est en effet excessivement complexe. Chaque Juridiction se compose de multiples tribunaux de différents niveaux : les tribunaux populaires de base, les tribunaux populaires intermédiaires – qui traitent notamment les affaires impliquant des étrangers et les litiges concernant des montants supérieurs à 50 millions de yuans-, et les tribunaux populaires supérieurs. Cependant, les décisions peuvent être très longues, et en pratique, il peut se révéler très difficile de faire exécuter un jugement ou une sentence arbitrale en Chine.

Il en va autrement lorsque la juridiction choisie est hongkongaise. Un accord bilatéral de 2006, effectif depuis 2008, permet en effet la reconnaissance et l'exécution des jugements hongkongais en Chine en matière civile et commerciale.

Autre solution : préférer la voie de l'arbitrage international qui, du reste, se développe. Mais l'exécution des accords d'arbitrage peut, elle aussi, se révéler incertaine. Se faire assister par des conseils juridiques spécialisés pour bien rédiger ses contrats et prévoir le lieu de règlement des litiges constitue donc une nécessité.

Bien s'informer

Le plus important reste cependant d'étudier en détail le profil de son client ou partenaire chinois : ses comptes, son histoire, son management, etc... Une tâche délicate tant le manque de transparence est important dans le pays, seules les sociétés cotées étant tenues de publier leurs comptes.

Intersud, Afreco et G2C disposent, en Chine, de correspondants soigneusement choisis qui réalisent des études à valeur ajoutée de qualité. N'hésitez pas à interroger nos analystes !

Intersud

 04 91 19 02 00

Afreco

 04 78 53 12 99

G2C

 04 72 88 69 00